

Motion du 17 septembre 2007 de MM. Jean-Charles Lathion, Alain de Kalbermatten, Vincent Maitre, Robert Pattaroni, Mmes Anne Carron-Cescato, Marie Chappuis, Nelly Hartlieb, Alexandra Rys et Odette Saez: «Pour une retraite flexible et à la carte en faveur du personnel de la Ville de Genève».

(acceptée par le Conseil municipal lors
de la séance du 20 février 2008)

MOTION

Considérant:

- l'âge limite de 62 ans fixé pour la retraite du personnel de la Ville de Genève;
- le fait qu'il convient de prendre en compte la pénibilité de certains métiers manuels pour lesquels une retraite doit être avancée;
- le fait que certains collaborateurs et certaines collaboratrices souhaitent poursuivre une activité après l'âge de 62 ans pour atteindre le taux maximal de leur rente;
- la nécessité de permettre à ceux et à celles qui le souhaitent d'anticiper leur départ à la retraite ou de le retarder;
- les augmentations salariales (annuités ordinaires, extraordinaires, 13^e salaire progressif et prime d'ancienneté) favorisant avant tout l'ancienneté (plus de 60% d'écart entre le salaire du début et celui de la fin de carrière);
- le fait que les collaborateurs, et surtout les collaboratrices, à temps partiel ne parviennent souvent pas à rééquilibrer leur taux de rente pour une retraite décente;
- la nécessité d'encourager une meilleure prise en considération des possibilités individuelles de chacun et de ses besoins;
- le contexte actuel visant à modifier le statut juridique de la Caisse d'assurance du personnel de la Ville de Genève et des Services industriels de Genève ainsi que le statut du personnel, et la nécessité de veiller à ce que ces nouveaux statuts permettent la plus grande souplesse en faveur de modalités de retraites,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- d'étudier la possibilité d'établir une retraite flexible et à la carte en faveur du personnel de la Ville de Genève;
- d'en évaluer les avantages et les inconvénients;
- de proposer une date de mise en application du nouveau système.